

SG MIROVA OBLIGATIONS VERTES



Contribuer au financement de la transition énergétique et environnementale en investissant dans les obligations vertes.

mirova
Investing in sustainability

PÉRIODE D'INVESTISSEMENT MINIMUM RECOMMANDÉE

3 ans

PROFIL RENDEMENT/ RISQUE UCITS

1 2 **3** 4 5 6 7

ÉLIGIBILITÉ

- Assurance vie
- Compte Titres ordinaire

C'EST VOUS L'AVENIR ■ SOCIETE GENERALE

SG MIROVA OBLIGATIONS VERTES

SG Mirova Obligations Vertes est un Fonds Commun de Placement de droit français (« Fonds »). SG 29 Haussmann, filiale du groupe Société Générale, est la société de gestion et Mirova est le gestionnaire financier par délégation. Pour répondre aux besoins du groupe Société Générale, SG 29 Haussmann assure, avec l'appui des experts du Groupe la sélection de gestionnaires d'actifs reconnus possédant une expertise établie dans le domaine de la gestion Investissement Socialement Responsable et environnementale.



LA GESTION



Marc BRIAND
Responsable
de la gestion
obligataire

« Face aux enjeux environnementaux et sociaux, les investisseurs ont un rôle à tenir : valoriser leur épargne en investissant dans les obligations vertes pour financer la transition énergétique et environnementale. »

À PROPOS DE MIROVA

SG 29 Haussmann a confié la gestion financière du fonds SG Mirova Actions Europe Environnement Durable à Mirova. Précurseur en matière de gestion ISR, Mirova gère plus de 16 milliards d'euros (à fin septembre 2020) en proposant aux investisseurs des solutions d'investissements participant au financement des entreprises parmi les plus avancées du point de vue ESG¹ et dans la transformation de l'économie vers plus de durabilité. L'équipe d'investissement est composée d'experts forts d'un savoir-faire reconnu dans l'investissement durable et épaulés par une équipe de recherche ESG dédiée.

[1] ESG : Environnemental, Social et de Gouvernance.

POINTS CLÉS

- Un fonds investi dans les obligations vertes pour financer la transition énergétique et environnementale.
- Un fonds alliant approche responsable et environnementale.
- Une recherche de performance financière et d'impact grâce à une forte collaboration avec l'équipe de Recherche ESG de Mirova.
- Un processus de gestion combinant l'expertise des gérants et celle de l'équipe de Recherche ESG de Mirova.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	Fonds Commun de Placement de droit français
Société de gestion	SG 29 Haussmann
Gestionnaire financier par délégation	Mirova
Dépositaire/Conservateur	Société Générale, S.A.
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Indicateur de risque et de rendement *	3 (sur une échelle de 1 à 7)
Date de création du fonds	27/01/2021
Code ISIN	FR0050000456
Indice de référence	Bloomberg Barclays MSCI Global Green Bond Index (EUR Hedged)
Valeur liquidative d'origine et devise du fonds	100 EUR
Montant minimum de souscription	1 millième de part

Frais de gestion et frais administratifs externes 1,30 % TTC maximum

Droits d'entrée¹ 2 % maximum du montant investi

Droits de sortie Néant

**Fréquence de valorisation/
Souscription/Rachat** Quotidienne

* L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) correspond au « Profil de risque et de rendement » mentionné dans le DICL. Il est présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7. Le niveau de risque le plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le SRRI n'est pas fixé et pourra évoluer dans le temps. Le DICL est mis à jour à chaque changement de niveau de SRRI.
(1) Concernant les investissements dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, à noter que si le contrat le prévoit des frais sur versements, ou frais d'arbitrage et frais de gestion sont prélevés par l'assureur.

Pour en savoir plus notamment sur la partie risques, se référer au prospectus complet du fonds, au DICL (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) disponibles auprès de votre conseiller ou sur www.sg29haussmann.societegenerale.fr

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Le fonds vise à générer une performance régulière en investissant sur le marché des obligations vertes, sur la durée de placement recommandée de 3 ans. **Le fonds adopte une gestion active visant à concilier la recherche de performance financière et un impact environnemental ou social positif.**

Pour ce faire, la sélection des valeurs en portefeuille s'appuie à la fois sur des critères d'analyse financière et des critères d'analyse extra-financière intégrant la prise en compte des aspects Environnementaux, Social et de Gouvernance (ESG).

STRATÉGIE DU FONDS

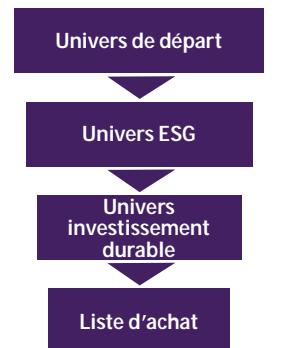
La stratégie d'investissement du fonds vise à **investir principalement des obligations dites de qualité, donnant la priorité à la transition énergétique et environnementale.**

Une obligation verte est une obligation à « double impact » :

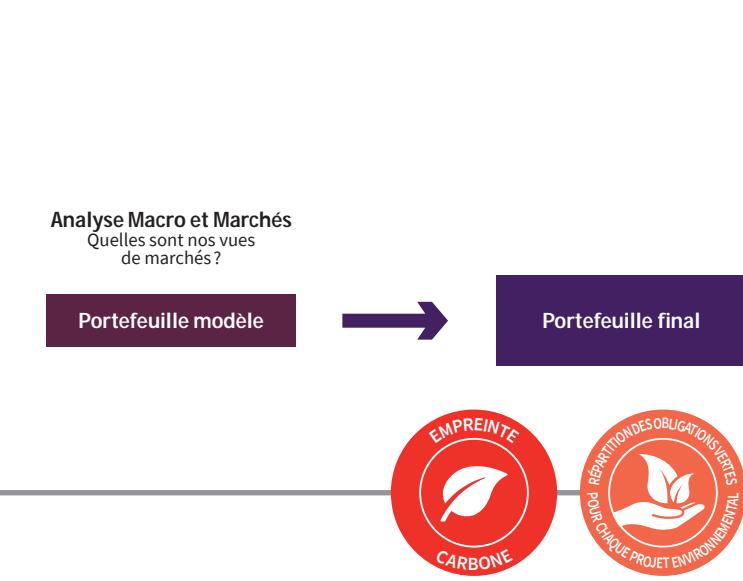
- Un impact financier, dans la mesure où elle délivre un rendement obligataire.
 - Un impact environnemental, dans la mesure où elle finance des projets liés à la transition environnementale.
- La stratégie d'investissement est scindée en deux étapes :
- Une étape de sélection des émissions des titres après l'analyse des opportunités et risques, incluant l'analyse ESG, l'analyse crédit et l'analyse de la valorisation.
 - Une étape de construction du portefeuille, prenant en compte les environnements économiques et de marché.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

APPROCHE ASCENDANTE



APPROCHE DESCENDANTE



OBLIGATIONS VERTES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les obligations vertes ou « green bonds » se distinguent des obligations classiques par le bénéfice environnemental attendu du projet qu'elles permettent de financer. Les obligations vertes constituent un levier important pour le financement de la transition écologique (énergies renouvelables, gestion durable des déchets et de l'eau, exploitation durable des terres, transports propres et adaptation au changement climatique...). Elles permettent à la fois aux entreprises et aux entités publiques de financer leurs projets environnementaux, notamment les investissements d'infrastructures. Depuis 5 ans, dans le sillage de l'Accord de Paris, elles affichent une expansion forte. En mars 2020, elles représentaient 840 milliards de dollars d'encours dans le monde (source : Environmental Finance).

UN INVESTISSEMENT RESPONSABLE EN ACCORD AVEC VOS VALEURS

L'analyse ESG est intégrée à toutes les étapes du processus d'investissement. Les analyses intègrent les risques et opportunités spécifiques liés à chaque secteur.

Une revue des opportunités et risques ESG de tous les émetteurs éligibles à l'univers d'investissement est réalisée pour évaluer la qualité des pratiques ESG.

Ainsi, la poche obligations du portefeuille sera investie à 100 % dans des valeurs ayant fait l'objet d'une analyse et d'une notation ESG par Mirova.

Afin de pouvoir rendre compte de l'impact des investissements réalisés, la performance Environnementale, Sociale et en termes de Gouvernance est mesurée précisément, notamment par le suivi de l'empreinte carbone du portefeuille et la répartition des obligations vertes pour chaque projet environnemental.

À PROPOS DE SG 29 HAUSSMANN

Le groupe Société Générale a confié à SG 29 Haussmann, société de gestion agréée par l'AMF en 2006 et filiale à 100% du groupe Société Générale, la conception et la supervision de délégations de gestion.

Elle apporte son expertise au groupe Société Générale afin de proposer à l'ensemble de ses clients une gamme de solutions de placement innovantes, intégrant des expertises de sociétés de gestion externes au Groupe associées aux enjeux environnementaux et sociétaux (ISR).

SG 29 Haussmann assure, en lien avec les pôles d'expertise du groupe Société Générale, la sélection des gestionnaires d'actifs qui doivent posséder une expertise établie dans la classe d'actifs proposée, de la gestion socialement responsable et de la maîtrise et du contrôle des risques.

SG 29 Haussmann est, par ailleurs, signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (UNPRI) depuis 2020.

À PROPOS DU LABEL ISR

Le label ISR a été lancé par le Ministère de l'Économie et des Finances en août 2016. Il résulte d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants. Le label vise à offrir une meilleure visibilité aux épargnants sur les produits de placement ISR, tout en garantissant aux investisseurs que leur gestion s'appuie sur des méthodologies solides avec une exigence de transparence forte et une information de qualité.

Pour plus d'informations sur le label ISR, rendez-vous sur www.lelabelisr.fr

AVERTISSEMENT

Le présent document n'a pas de vocation contractuelle mais uniquement publicitaire. Son contenu n'est pas destiné à fournir un conseil en investissement sur les fonds communs de placement qui y sont présents, ni le cas échéant sur les produits cités éligibles à leur actif, ni un quelconque autre service d'investissement. Les informations qui y sont contenues sont données à titre indicatif. Les informations sur les performances passées mentionnées ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est destiné exclusivement à la personne à laquelle il a été adressé et ne peut être ni transmis à des tiers, ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de SG 29 Haussmann. Ce document a été élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations mentionnées dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise par un investisseur sur la base de ces informations. Les fonds communs de placement présents dans ce document sont des fonds de droit français conformes à la directive OPCVM (2009/65/CE), agréés par l'Autorité des marchés financiers. Avant toute souscription d'un fonds commun de placement, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du fonds et plus particulièrement de la rubrique « Profil de risque » du prospectus et du Document d'information clé pour l'investisseur (DICI). Le prospectus et le DICI du fonds sont disponibles sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann et auprès du conseiller. Le DICI est également disponible sur <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>, amf-france.org et societegenerale.fr.

SG 29 Haussmann est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, sous le n° GP 06000029, Société par Actions Simplifiée, au capital de 2000000 EUR ayant pour numéro unique d'identification 450 777 008 RCS Paris, dont le siège social est situé au 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris.

De plus amples détails sont disponibles sur <https://sg29haussmann.societegenerale.fr>

Copyright Groupe Société Générale 2021. Tous droits réservés.

À TRÈS BIENTÔT

DANS NOS AGENCES

10 000 conseillers à votre service

SUR INTERNET

societegenerale.fr

SUR VOTRE MOBILE

avec l'Appli Société Générale

PAR TÉLÉPHONE

3955 Service gratuit + prix appel

et dites "RENDEZ-VOUS"

3955 : des conseillers vous répondent de 8 h à 22 h en semaine et le samedi jusqu'à 19 h, hors jours fériés.

Depuis l'étranger +33 (0) 1 47 99 39 55.

Tarif au 01/01/2021.

L'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de son investissement avec sa situation budgétaire et patrimoniale y compris sa capacité à subir les pertes, ses objectifs d'investissement et son horizon de placement, ses connaissances et expérience financières ainsi que son profil investisseur (appétence au risque).

